

Procédé SOL DESIGN[®] DÉSACTIVÉ

Le Procédé SOL DESIGN[®] DÉSACTIVÉ a pour effet d'éliminer la crème superficielle du béton en laissant ainsi apparaître les granulats.

S'intégrant aussi bien dans un environnement rural que urbain, vous obtenez par ce procédé un sol décoratif résistant au trafic et anti-dérapant.

1. Préparation du chantier

Protéger les abords du chantier à l'aide de film polyéthylène.



2. Coulage du béton

Formuler un béton parfaitement adapté à l'environnement en respectant les dosages minimum en ciment, le rapport eau/ciment et le pourcentage d'air occlus prévus par la norme NF EN 206-1 et les "recommandations nationales pour la durabilité des bétons durcis soumis au gel".



3. Mise en oeuvre du désactivant

Après les dernières opérations de lissage de la matrice béton et en fonction des conditions climatiques, le support est prêt à recevoir le **SOL DESIGN® DÉSACTIVÉ**.

Homogénéiser le produit avant usage par simple agitation.

Appliquer de façon uniforme le **SOL DESIGN® DÉSACTIVÉ** à l'aide d'un pulvérisateur à basse pression (2/4 bars), à raison de 0,150 à 0,250 L/m².



4. Rinçage - Lavage

Cette étape se réalisera en fonction de la prise du béton et des conditions atmosphériques lors du chantier (en général entre 12 et 24 maximum).

Laver le béton désactivé à l'eau sous pression entre 80 et 120 bars à environ 50 centimètres de la surface avec un angle d'attaque de 45°.

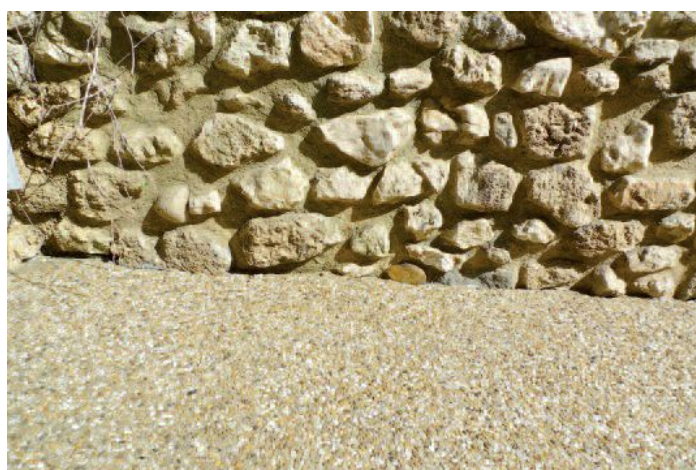


Protection

L'application d'un traitement de surface ultérieure sous forme de film protecteur hydrophobe et oléophobe, permet la protection du support contre les agressions extérieures, micro-organismes et améliore son aspect final.

Ce traitement pourra s'appliquer 24 heures après le coulage du béton (**FINISOL BRUT***) ou 28 jours après le séchage (**SOL DESIGN® S***).

** Nota : Ne pas appliquer sur des surfaces pouvant présenter des risques de glissance ; piscine ...*



Recommandations

Afin d'éviter tous les problèmes liés à la glissance sur les surfaces humides (Exemple : plages de piscine, terrasses exposées, ...) nous vous recommandons de protéger votre surface contre les risques d'altération liés au chlore ou à d'autres produits, à l'aide de notre produit **VETROFLUID**.

